

# Déclaration d'accessibilité numérique



## État de conformité

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site en cours

Le site est actuellement non conforme avec le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) version 4.1.2., car il n'existe aucun résultat d'audit en cours de validité permettant de mesurer le respect des critères. Un projet de remédiation Groupe est en cours pour l'ensemble des services numériques de CMA CGM, lequel permettra la mise en place des corrections de non-conformité et la réalisation d'audits récurrents.

La présente déclaration d'accessibilité sera mise à jour dès le prochain audit.

À cette fin, CMA CGM met en œuvre la stratégie et les actions du [schéma pluriannuel](#) et de son plan annuel d'actions.

## Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, merci de contacter [notre équipe dédiée Accessibilité](#) afin d'être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

## Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant : vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits ;
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région ;
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) au :  
Défenseur des droits,  
Libre réponse 71120,  
75342 Paris Cedex 07.